



LA FARLÈDE

Plan Local d'Urbanisme

modification n°5

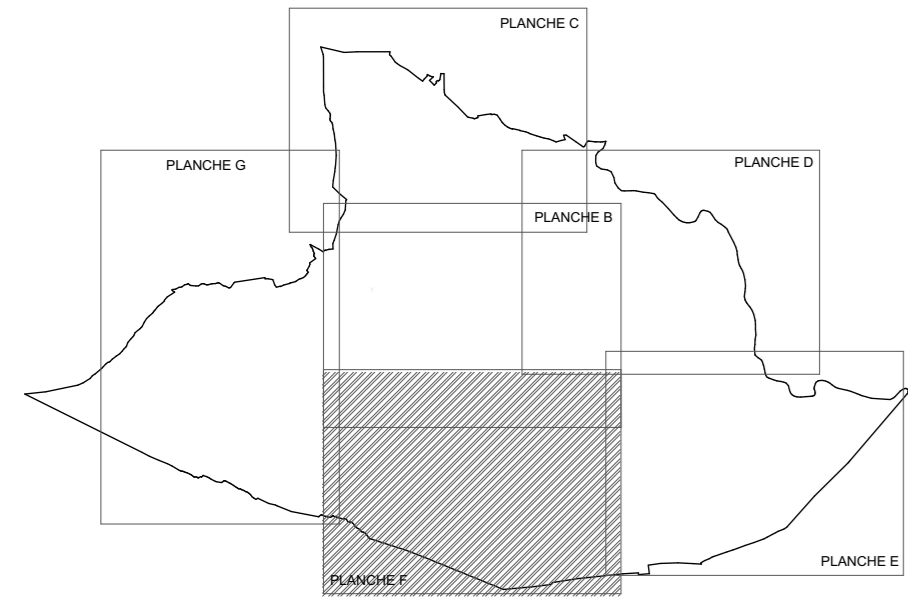
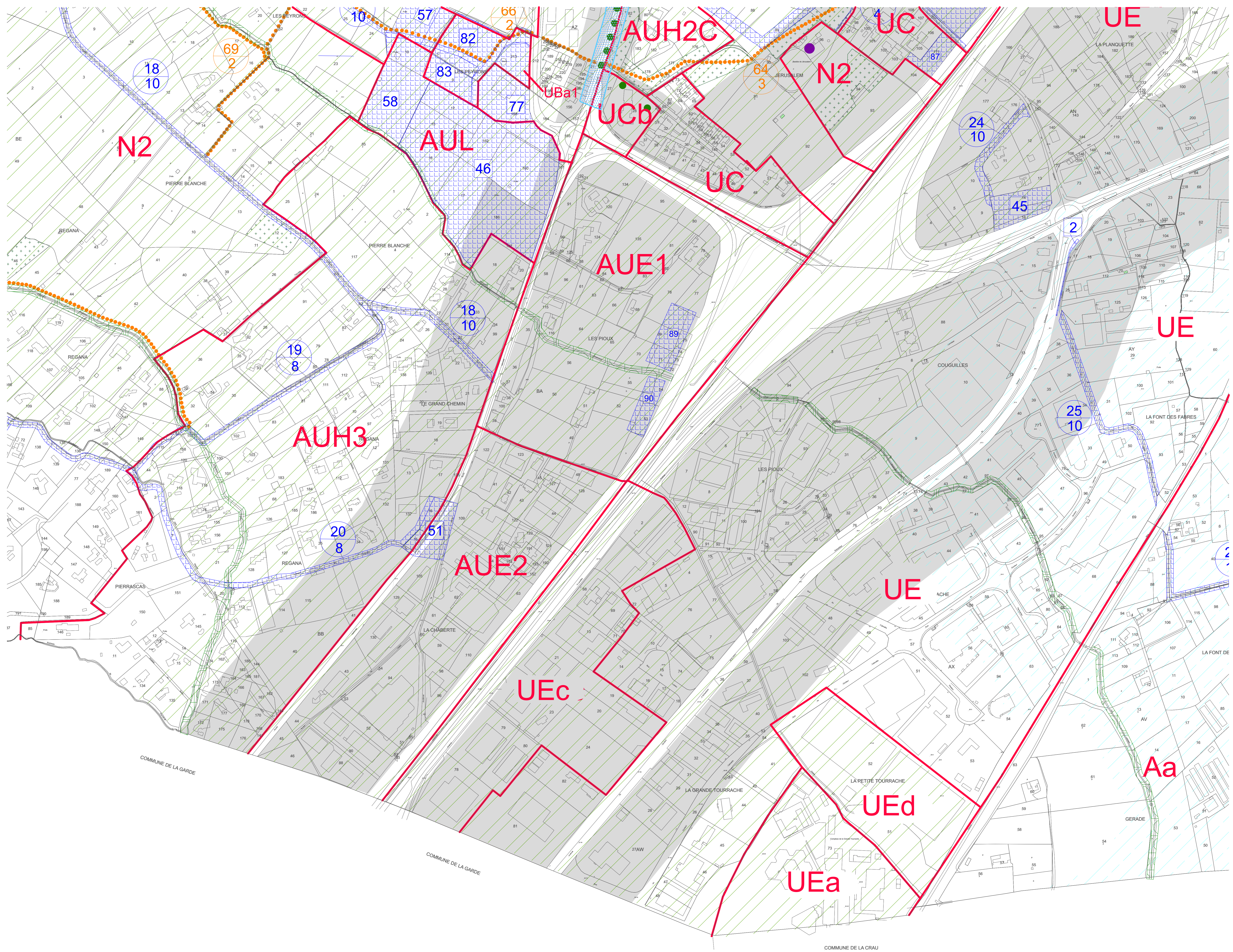


PLANCHE GRAPHIQUE 4F
1/2000

Voie pour être annexé à la délibération du
Conseil Municipal du 24/08/2022
approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme modifié

PROCÉDURES	DATE D'APPROBATION DCM
Plan Local d'Urbanisme	25/04/13
Modification n°1	07/04/14
Modification n°2	24/11/15
Modification n°3	07/10/16
Modification n°4	17/02/17
Modification simplifiée n°1	28/09/2017
Modification n°5	24/08/2022



LEGENDE

- Limite de zone
- Espaces boisés classés
- Emplacement réservé pour équipements publics et d'intérêt général
- Emplacement réservé pour voie
- Emplacement réservé pour cheminement piéton et pistes cyclables
- L 151-19 du code de l'urbanisme
- Jardin à protéger
- Arbre isolé ou alignement d'arbres à préserver
- Éléments architecturaux remarquables
- Espaces à requilifier
- Secteurs de bruit

LEGENDE DES RISQUES

- Atlas des zones inondables
- Lit moyen
- Lit majeur ordinaire
- Inondabilité par ruissellement sur les pentes
- PER Mouvements de terrain
- PER tous risques confondus
- Canalisations de transport de gaz
- Bande de danger